

Sept ans après la loi Lemaire, Météo France promet d'ouvrir toutes ses données

Emile Marzolf

C'est un véritable trésor national qui va bientôt être accessible à tous. Météo France a annoncé, le 8 novembre, l'ouverture de toutes ses précieuses données pour début 2024. Des données qui, pour certaines du moins, étaient gardées jalousement par l'opérateur, qui ne les distribuait qu'au compte-gouttes et moyennant une redevance.

Or, depuis la loi Lemaire de 2016 sur l'*open data* par défaut, les administrations publiques sont tenues d'accorder l'accès gratuit à leurs données. Météo France avait d'ailleurs été sommé début 2020 par la Cour des comptes, au même titre que l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), de mettre un terme à la commercialisation de ses données. En creux, la Cour pointait du doigt les injonctions contradictoires auxquelles sont soumis ces opérateurs, à qui les autorités demandent de développer leurs ressources propres en baissant leur budget, tout en les privant d'une rentrée d'argent.

3 millions d'euros de pertes par an

Bien que la revente de données ne représente plus qu'1,6 million d'euros par an (2 millions en incluant le service d'accès premium), cela constitue toujours une rentrée d'argent en moins dans un contexte de réduction budgétaire. Ce manque à gagner, couplé aux dépenses nécessaires sur le plan technique pour mettre à disposition davantage de données, ferait grimper les pertes annuelles à 3 millions d'euros, selon un rapport sénatorial de 2021.

Certains agents de Météo France se sont mis en grève, à partir de ce lundi 13 novembre, pour protester contre la réorganisation dite "3P" (pour "programme prévision production") et la baisse continue de leurs moyens depuis dix ans. Le budget pour 2024 prévoit néanmoins d'octroyer 25 équivalents temps plein (ETP) supplémentaires à l'établissement.

Après la mise en garde de la Cour, le Premier ministre Jean Castex [avait donné un ultimatum aux administrations publiques](#), en fixant pour 2023 l'extinction de toutes redevances perçues pour la réutilisation des données publiques. Météo France devrait donc finir par s'y plier, tout juste en temps et en heure.

L'opérateur a annoncé, mercredi 8 novembre, la fin de ses redevances commerciales au 1^{er} janvier 2024, et donc la mise à disposition en *open data* de ses données d'observation et de prévision météo, ses données climatologiques, ou celles issues de ses projections climatiques. Avec un accès en temps réel, par API, à 38 jeux de données, qui seront accessibles *via* un nouveau portail, "Meteo.data.gouv.fr", développé par une *start-up* d'État.

Un groupe de travail a par ailleurs été institué, fin septembre, au sein du Conseil supérieur de la météorologie, afin d'installer un dialogue avec la communauté des réutilisateurs des données publiques et de régler certaines questions encore en suspens. À commencer par celle du modèle économique à long terme de cette nouvelle politique *open data*.

Pas complètement "open"

Si le communiqué du gouvernement proclame une "avancée majeure" pour "favoriser les transitions écologique et énergétique" et que beaucoup saluent en effet "un grand pas pour l'innovation" et une "immense avancée dans un contexte très contraint de budget et d'emploi", certains restent prudents. Notamment du côté de l'association Infoclimat, qui bataille avec l'opérateur depuis des années pour accéder à ses données, ou encore du site Météo-Parapente.com.

Son fondateur, Nicolas Baldeck, dénonce sur X (anciennement Twitter) un décalage entre les grandes annonces et la réalité. Au motif, notamment, que les données concernées par l'ouverture ne correspondent pas à toutes les données produites par l'opérateur. "Par exemple, lorsque je leur ai demandé les simulations d'humidité du sol (*surfex*) – pourtant si précieuses pour l'agriculture, les sécheresses et les incendies –, on m'a répondu qu'il s'agissait de données à usage interne uniquement. Or ce statut n'existe pas dans la loi", a-t-il dénoncé.

Par ailleurs, pour celles qui le seront, la mise à disposition ne sera pas toujours gratuite. MétéoFrance le dit lui-même, au 1^{er} janvier 2024, ses données disposeront d'une "possibilité d'accès sans frais", mais certaines d'entre elles conserveront des modalités d'accès payantes, notamment pour compenser la charge de la mise à disposition au vu des volumes concernés. Soit une sorte d'"accès premium" garantissant un certain niveau de service en termes de disponibilité et de fraîcheur des données.

Ce qui soulève des questions sur la capacité technique de la plate-forme *open data*, "Météo France ayant déjà beaucoup de difficultés à servir efficacement l'existant, et vendant donc à côté de l'offre gratuite une offre « premium » pour compenser les défauts de l'offre gratuite défaillante", rappelle le vice-président d'Infoclimat, Frédéric Ameys, auprès d'Acteurs publics, et à qui Météo France a confirmé que les deux modalités, gratuite et payante, allaient perdurer, au moins pour un temps, en attendant de trouver le bon modèle économique pour l'*open data*. Comme quoi, le diable se cache toujours dans les détails...